



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

CONSEIL EXECUTIF

Lundi 2 mars 2015

3155 rue Crevier & via Skype

18h37 à 19h15

Ordre du Jour

1. Ouverture
2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour
3. Coupes budgétaires
4. Emprisonnement en cas de non-paiement d'amendes
5. Échanges avec la France
6. CADED
7. Fermeture

Étaient présents

Membre de l'AED

Catherine Gosselin
Simon Bélanger Fortin
Maude Cloutier
Pier-Luc Laroche
Émilie Labbé
Marie-Laurence Spain
Carl Boulva
Erika Provencher
Marianne Girard
Guillaume Letendre

Présidente
Vice-président aux finances
Vice-présidente aux affaires externes
Vice-président aux affaires socioculturelles
Vice-présidente aux affaires internes
Vice-présidente aux affaires sportives
Vice-président aux affaires professionnelles
Vice-présidente aux affaires académiques
Vice-présidente aux communications
Représentant des premières années



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

1. Ouverture

Carl propose l'ouverture du conseil exécutif et est appuyé par Marie-Laurence.

2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour

Maude propose l'adoption de l'ordre du jour et est appuyée par Simon.

3. Coupes budgétaires

Maude mentionne qu'elle a parlé avec Florence la vice-présidente aux affaires externes de la CADEUL. Il y a des étudiants qui sont en levée de cours. Elle se demande si l'AED devrait nommer le point «levée de cours» ou «grève» pour inciter les étudiants à venir à l'assemblée générale du mardi 10 mars. Plusieurs associations étudiantes sont en train de voter sur des levées de cours. Elle veut voir comment les membres de l'AED se sentent face à ça. Simon mentionne qu'il croit que le terme «levée de cours» va inciter les gens à venir à l'assemblée générale. Erika appuie. Carl se demande si c'est pour discuter des possibilités de faire une levée de cours ou pour faire un vote.

Erika se demande qu'elle est la position de l'AED. Maude mentionne que l'AED donne la chance aux étudiants de se prononcer sur la question, c'est tout. Maude mentionne que les exécutants de l'AED vont pouvoir voter en assemblée générale. Marie-Laurence mentionne qu'elle se demande qu'elle est l'opinion des facultés sur les levées de cours. Maude va revenir avec des informations au prochain conseil exécutif. Catherine mentionne que c'est essentiel de savoir les opinions des autres facultés. Maude rajoute que c'est chaque faculté qui décide, la CADEUL ne peut pas décider pour tout le monde.

4. Emprisonnement en cas de non-paiement d'amendes

Maude mentionne qu'au dernier caucus de la CADEUL, ils ont pris un moratoire pour non-emprisonnement en cas de non-paiement d'amende. Elle se demande si l'AED veut voter de manière symbolique à la prochaine assemblée générale. Maude propose de le mettre en dernier point de l'ordre du jour. Catherine demande de voter pour que le point soit ajouté à l'ordre du jour de l'assemblée générale. Tout le monde est pour. Catherine se demande si c'est possible d'avoir un président d'assemblée externe.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

5. Échanges avec la France

Maude mentionne que le gouvernement a fait une entente avec le gouvernement français pour qu'il y ait des échanges à moindres coûts. Cependant, elle ne sera pas renouvelée, ce qui imposera des coûts très élevés. Maude aimerait rajouter un vote à l'ordre du jour.

6. CADED

Maude énonce l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale du 10 mars. La CADED aimerait qu'on parle de la possibilité de prélever 1\$ de plus sur notre cotisation étudiante pour la CADED. Il n'y a aucun fonds de roulement en ce moment pour la CADED. Catherine mentionne que l'AED doit proposer une augmentation de la cotisation étudiante en assemblée générale pour respecter les procédures, soit de passer de 15\$ à 16\$. Erika mentionne que si la CADED ne fait pas d'autres événements ça serait 1 400\$ qui profiteraient pour seulement 60 étudiants de la faculté.

Simon quitte.

Catherine mentionne que pour que ça fonctionne, ça prend toutes les facultés qui embarquent dans le projet. Maude énonce que toutes les associations doivent s'entendre sur les montants de commandites. L'AED pourrait donner un montant forfaitaire pour le fonds de roulement à la place de demander aux étudiants d'augmenter la cotisation étudiante. Les exécutants discutent de l'ordre de l'ordre du jour. Émilie mentionne qu'on devrait également aborder les modifications aux règlements généraux à cette assemblée générale.

7. Fermeture

Marianne propose de la fermeture du conseil exécutif et est appuyée par Émilie.